GRATUIT

13e ÉDITION

SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE EN WALLONIE

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL 2023

LA WALLONIE INDUSTRIELLE

POUR LES ÉLÈVES
DE LA 5e PRIMAIRE
À LA 2e SECONDAIRE

CAHIER PÉDAGOGIQUE

MONS

LE MONS MEMORIAL MUSEUM

ARCHÉOFORUM

SITUÉ EN PLEIN CŒUR DE LIÈGE,
L'ARCHÉOFORUM EST UN DES PLUS GRANDS
SITES ARCHÉOLOGIQUES URBAINS.

EN COMPAGNIE D'UN GUIDE, VENEZ DÉCOUVRIR LES FONDATIONS DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE AINSI QUE LES VESTIGES D'UNE VILLA ROMAINE ET DES TRACES PRÉHISTORIQUES.

★ DIFFÉRENTES VISITES SCOLAIRES, ADAPTÉES AUX ENFANTS DÈS LA 2e MATERNELLE, VOUS SONT PROPOSÉES :
★ IL ÉTAIT UNE FOIS UN PRINCE ★ ARCHÉOLOGUES EN HERBE (DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'ARCHÉOLOGUE)
★ LE RALLYE ARCHÉOLOGIQUE (GRAND JEU DE QUESTIONS À TRAVERS LES DIFFÉRENTES ÉPOQUES)

T. 04 250 93 70 ★ **E.** INFOARCHEO@AWAP.BE ★ **W.** WWW.ARCHEOFORUMDELIEGE.BE

ARCHÉOFORUM

Chaque année, la Semaine Jeunesse et Patrimoine emmène les élèves et leurs professeurs à la découverte du patrimoine wallon. En 2023, le patrimoine est abordé sous l'angle de « La Wallonie industrielle ». Afin de préparer ou compléter la visite des classes sur place, chaque site participant à l'évènement dispose d'un carnet pédagogique qui lui est consacré. Les pages qui suivent présentent le lieu qui fera ou a fait l'objet de la visite de manière classique mais également plus ludique.

MAIS AVANT TOUTE CHOSE, C'EST QUOI LE « PATRIMOINE » ?

Le patrimoine constitue un héritage du passé. Il regroupe tout ce qui nous a été légué par nos ancêtres et que nous transmettrons à notre tour aux générations futures. Cet héritage se décompose en :

- **patrimoine naturel**
  Sites naturels (qui sont l'œuvre de la nature), parcs ou jardins (qui sont le résultat de l'action humaine), arbres remarquables… ;
- **patrimoine culturel.** Celui-ci peut être :
  - **immatériel :** traditions, coutumes, savoir-faire… ;
  - **matériel :** bâtiments, objets archéologiques, œuvres d'art… On peut y distinguer le :
    - **patrimoine mobilier** (ce qui peut être déplacé, les objets) ;
    - **patrimoine immobilier** (ce qui ne peut pas être déplacé, les bâtiments) ;
    - **patrimoine immobilier par destination** (les éléments qui sont fixés de manière durable au patrimoine immobilier, comme un autel dans une église, par exemple).

La Semaine Jeunesse et Patrimoine a plus précisément pour but de mettre en valeur le patrimoine immobilier de Wallonie.

Parmi les biens qui le composent, environ 4 000 sont protégés. Ceci implique qu'il convient de les préserver. Le **patrimoine protégé (ou classé)** est divisé en quatre catégories, les :

- **monuments :** châteaux, églises, moulins, fermes… (c'est la catégorie de loin la plus importante) ;
- **ensembles architecturaux :** ensembles de bâtiments qui sont envisagés en groupe et ont un intérêt ensemble ;
- **sites :** sites naturels, parcs et jardins… ;
- **sites archéologiques :** sites qui contiennent des vestiges archéologiques.

Certains de ces biens peuvent être considérés comme faisant partie du **patrimoine exceptionnel de Wallonie** et parmi ceux-ci, quelques biens se trouvent sur la Liste du **patrimoine mondial** (UNESCO).

À côté des biens classés, il existe d'autres éléments non protégés mais auxquels on reconnaît un intérêt patrimonial. Ils sont rassemblés dans des listes qui servent de référence (inventaires, petit patrimoine populaire wallon regroupant des éléments de notre cadre de vie comme les points d'eau, le petit patrimoine sacré, l'art décoratif…).

LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE

Pour être en mesure de transmettre le patrimoine, il faut que celui-ci soit conservé dans de bonnes conditions et parfois restauré. Un entretien régulier permet d'éviter que ces biens ne s'abîment, c'est ce qu'on appelle la **conservation**. Mais parfois, ce n'est pas suffisant et il faut entamer des travaux plus importants, on parle alors de **restauration**. Celle-ci doit se faire selon des règles bien définies lorsque le bien est protégé. Quand le bâtiment n'est plus occupé, il est essentiel de lui trouver une autre fonction pour qu'il soit à nouveau habité ou utilisé et, ainsi, conservé plus facilement. Ce changement de fonction s'appelle la **réaffectation** : une ancienne ferme peut accueillir des salles de réception, une ancienne usine peut devenir un musée…

© AWaP

Le patrimoine classé est signalé par un écusson blanc et bleu qui indique qu'il jouit de cette protection.

EN 2023, PLACE À « LA WALLONIE INDUSTRIELLE »

L'industrie se définit généralement comme l'ensemble des activités économiques destinées à produire des biens par la transformation et la mise en œuvre de matières premières. La transformation de matières premières nécessite d'abord de l'énergie et donc du charbon, un combustible bien présent en Wallonie, mais aussi une main-d'œuvre qualifiée. Ces ingrédients ont permis le développement de ce que l'on a appelé la Révolution industrielle. Celle-ci a transformé considérablement la société pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Elle se caractérise par des innovations techniques qui ont modifié l'organisation du travail, permis le développement de voies de communication, mené à l'émergence du capitalisme…

La Révolution industrielle débute dans la deuxième moitié du 18e siècle en Angleterre. Elle n'arrivera sur le continent européen qu'au début du 19e siècle, via la Belgique et la Wallonie plus particulièrement. Avant cette époque, la majorité de la population vivait en milieu rural. Les revenus de l'agriculture étaient complétés par un artisanat encore largement effectué à la maison. Le travail était alors rendu possible grâce à la force des hommes ou des animaux, celle du vent ou de l'eau (pour les moulins qui entraînaient des meules ou d'autres outils). Au 18e siècle, l'invention de la machine à vapeur remplace ces sources d'énergie. Celle-ci décuple la force de travail afin de fabriquer plus et plus vite. C'est la mécanisation. Le travail se fait dorénavant et massivement en usine. La population quitte la campagne pour trouver du travail en ville. Ces changements sont tellement importants dans nos régions que la Wallonie est considérée durant un moment comme la deuxième puissance économique mondiale, après la Grande-Bretagne.

Mais au-delà de la Révolution industrielle, notre région a connu d'autres formes importantes de production que l'on qualifie parfois aussi d'industries. Tout n'a donc pas débuté aux 18e et 19e siècles. Les pages qui suivent proposent d'aborder « la Wallonie industrielle » au travers d'un site qui incarne ce changement majeur ou qui a contribué à le préparer.

LES LIEUX PARTICIPANT À LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE

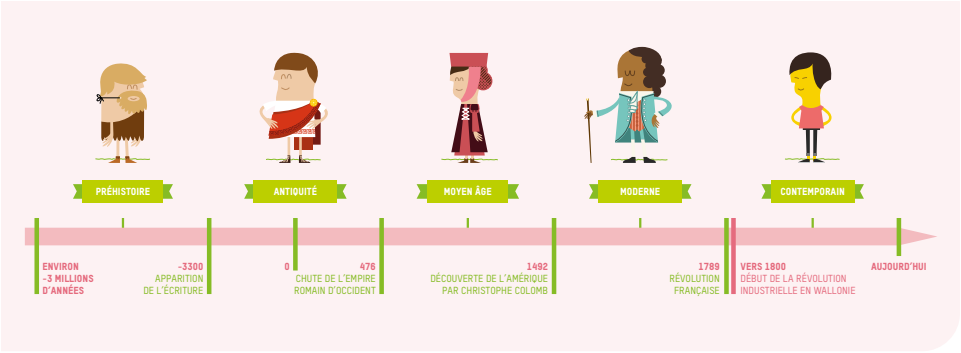

BRABANT WALLON

1 – Rebecq – Le Grand Moulin d'Arenberg et le musée du Porphyre

HAINAUT

2 – Antoing (Calonne) – Les fours à chaux Soufflet-Leblond
3 – Boussu (Hornu) – Le Grand-Hornu
4 – Charleroi (Marcinelle) – Le Bois du Cazier
5 – La Louvière (Houdeng-Aimeries) – Bois-du-Luc, musée de la Mine et du Développement durable
6 – La Louvière – Keramis
7 – La Louvière (Strépy-Bracquegnies) – L'ascenseur hydraulique n° 3 du canal du Centre historique
8 – **Mons – Le Mons Memorial Museum**
9 – Mons (Spiennes) – Les minières néolithiques de Spiennes et le Silex's
10 – Soignies – L'ancienne Grande Carrière Pierre-Joseph Wincqz et le Pôle de la Pierre
11 – Tournai – Le site de l'ancienne imprimerie Casterman

LIÈGE

12 – Ans (Loncin) – La nécropole nationale du fort de Loncin
13 – Liège – La Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège (MMIL)
14 – Liège – Le musée de la Vie wallonne
15 – Seraing – Le château du Val Saint-Lambert
16 – Sprimont – Le Centre d'interprétation de la pierre
17 – Verviers – Le Centre touristique de la Laine et de la Mode

LUXEMBOURG

18 – Neufchâteau (Grapfontaine) – Les anciennes ardoisières de Warmifontaine
19 – Vielsalm – Le musée du Coticule de Salm-Château

NAMUR

20 – Andenne – L'Espace muséal d'Andenne
21 – Dinant (Bouvignes-sur-Meuse) – La Maison du patrimoine médiéval mosan
22 – Gembloux – La Maison du Bailli et son musée de la Coutellerie

!

Pour aller plus loin, tous les cahiers pédagogiques sont rassemblés en un carnet unique à télécharger sur notre site Internet : www.journeesdupatrimoine.be.

Oswald Tlr © Ville de Mons

LE MONS MEMORIAL MUSEUM

Le musée d'histoire militaire qu'est le Mons Memorial Museum est installé, depuis 2015, dans un bâtiment réaffecté constituant un très bel exemple d'architecture industrielle. Il s'agit de l'ancienne machine à eau qui alimentait en eau courante la ville de Mons, constituant à l'époque l'un des plus vastes réseaux de distribution de Belgique. En effet, durant la seconde moitié du 19e siècle, Mons se transforme peu à peu. La destruction des anciennes fortifications, devenues inutiles dans la jeune Belgique, laisse la place à de grands boulevards qui relient le centre-ville aux quartiers périphériques qui se sont développés au fil du temps. Ceci modifie considérablement l'aspect du centre urbain en permettant la construction de nouveaux bâtiments publics : hôpitaux, écoles, gare, prison…

Ces grands travaux eurent également un autre but, celui d'assainir le centre-ville. Comme c'est souvent le cas, la Trouille, qui traversait jusqu'alors la ville, s'était transformée en égout à ciel ouvert, entraînant son lot de désagréments pour la santé publique. Les autorités communales décident, dès 1865, de dévier le cours de la rivière, de combler son ancien lit, de doter la ville d'égouts et de la faire bénéficier de l'eau courante. Ce dernier point est réglé par l'aménagement d'une station de pompage, la machine à eau, qui désigne à la fois la machinerie nécessaire et l'édifice qui la contient, dû à l'architecte montois Joseph Hubert et achevé en 1871. L'eau distribuée en ville provenait de sources situées sur la localité de Spiennes. Elle était pompée grâce à un système actionné par une roue à aubes de près de 5 m de diamètre, mise en mouvement par une chute artificielle aménagée dans la Trouille. Une pompe à vapeur venait renforcer, voire remplacer, l'action de la roue lorsque le débit de la rivière n'était pas suffisant. L'eau pompée était refoulée dans un réservoir situé en hauteur, sous le jardin du beffroi. Ce réservoir jouait le rôle d'un château d'eau redistribuant l'eau dans toute la ville par gravité. De part et d'autre du hall vitré central réservé aux machines de pompage, deux halls de briques abritaient deux chaudières, un magasin à charbon destiné à les alimenter ainsi que des ateliers. Électrifié en 1928, le système restera en fonction jusqu'en 1961, lorsque la rivière est une nouvelle fois détournée.

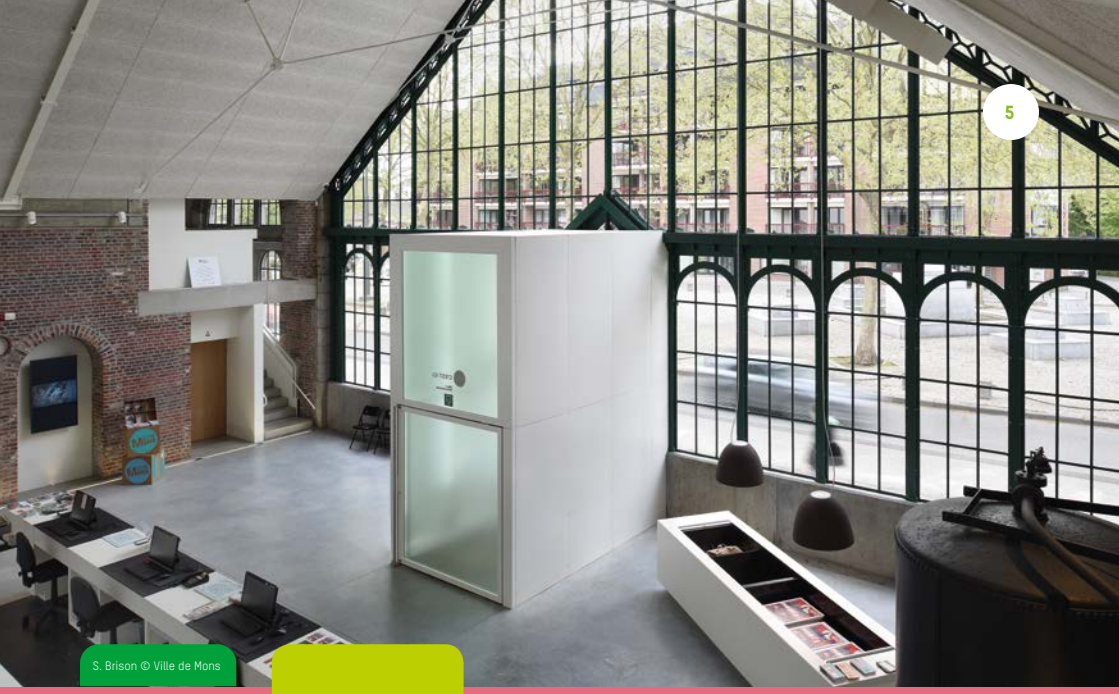

S. Brison © Ville de Mons

Ayant perdu sa fonction première, le bâtiment est utilisé pendant plusieurs années à des fins culturelles avant de trouver une nouvelle vocation. Lors de la réaffectation (changement de fonction) du lieu en musée, l'ensemble historique de la machine à eau a été complété par deux ailes contemporaines, enserrant les infrastructures du 19e siècle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les maladies font partie intégrante de la vie des populations. Toutefois, certaines épidémies, par leur ampleur, sont restées dans l'histoire, à la manière des vagues successives de choléra qui ont fait des ravages durant tout le 19e siècle. En Belgique, on en compte trois, en 1832-33, 1848 et, la plus sévère, en 1866. Cette maladie très contagieuse est due à la prolifération d'une bactérie qui se transmet par la consommation d'eau ou d'aliments souillés par les eaux usées, ce qui peut se produire relativement aisément dans des centres urbains densément peuplés ne disposant pas d'égouts, comme l'étaient la plupart des villes du 19e siècle.

À VOUS DE JOUER !

1

REPLACE LES CATÉGORIES DE PATRIMOINE AU BON ENDROIT :

(1) patrimoine naturel – (2) patrimoine culturel – (3) patrimoine matériel – (4) patrimoine immatériel – (5) patrimoine mobilier – (6) patrimoine immobilier – (7) patrimoine immobilier par destination

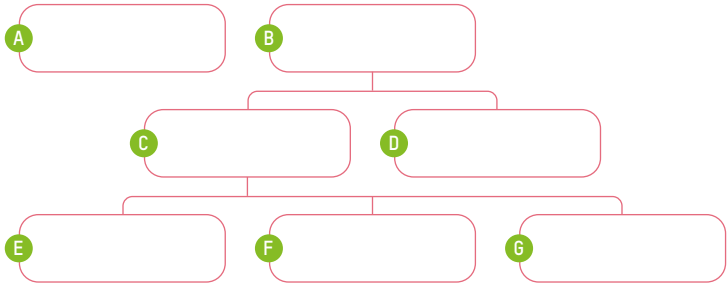

2

REMETS DANS LE BON ORDRE LES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET COLORIE EN BLEU LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PATRIMOINE PROTÉGÉ :

(1) le patrimoine mondial – (2) les biens reconnus comme possédant un intérêt patrimonial (biens aux inventaires, petit patrimoine populaire wallon) – (3) le patrimoine exceptionnel de Wallonie – (4) les biens classés

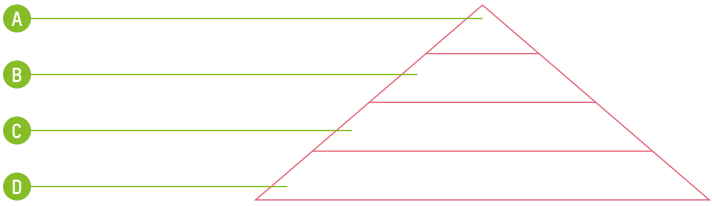

3

REPLACE DANS LA BONNE CATÉGORIE LES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE SUIVANTS :

(1) un orgue – (2) une statue – (3) un jardin historique – (4) un carnaval – (5) un moulin – (6) la musique – (7) un château – (8) un bijou – (9) un arbre remarquable – (10) une usine – (11) une recette de cuisine – (12) un vitrail – (13) une chapelle – (14) la langue wallonne

A Patrimoine naturel : .....

B Patrimoine immatériel : .....

C Patrimoine mobilier : .....

D Patrimoine immobilier : .....

E Patrimoine immobilier par destination : .....

4

QUELS SONT LES MATÉRIAUX PARTICULIÈREMENT UTILISÉS DANS L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE VISIBLES SUR CETTE PHOTO ? ENTOURE-LES :

(1) La brique – (2) le béton – (3) le métal – (4) le plastique – (5) le bois – (6) le verre – (7) la pierre

© Ville de Mons

5

VRAI OU FAUX ? ENTOURE LA BONNE RÉPONSE :

A Vrai – Faux La rivière qui traverse Mons s'appelle la Frousse.

B Vrai – Faux La machine à eau est achevée en 1871.

C Vrai – Faux Les sources qui alimentaient Mons en eau courante se trouvaient en centre-ville.

D Vrai – Faux Le pompage était effectué grâce à la force produite par un moulin à vent.

E Vrai – Faux La roue à aubes de la machine à eau était mise en mouvement par une chute d'eau aménagée dans la rivière.

F Vrai – Faux Le réservoir qui servait de château d'eau se trouvait non loin du beffroi.

G Vrai – Faux On peut attraper le choléra en buvant de l'eau souillée.

H Vrai – Faux La mise à disposition d'eau courante provenant d'une source de bonne qualité est un plus pour la santé des habitants d'une ville.

6

QUE SIGNIFIE RÉAFFECTER ? ENTOURE LA BONNE RÉPONSE :

A Restaurer et déplacer un monument

B Donner une nouvelle vie à un monument

C Restaurer et donner une nouvelle fonction à un monument

7

RELIE L'EXPRESSION À CE QU'ELLE DÉSIGNE :

Nager entre deux eaux	◯	◯	En avoir très envie
Se sentir comme un poisson dans l'eau	◯	◯	Ne pas/plus être possible
En avoir l'eau à la bouche	◯	◯	Être identiques
Marin d'eau douce	◯	◯	Les apparences sont parfois trompeuses
Tomber à l'eau	◯	◯	Trop, c'est trop !
Mettre de l'eau dans son vin	◯	◯	Une personne sans expérience
Il faut se méfier de l'eau qui dort	◯	◯	Être indécis
Se ressembler comme deux gouttes d'eau	◯	◯	Ne pas pouvoir faire face à une difficulté, même petite
C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase	◯	◯	Se montrer plus modéré, s'adoucir
Se noyer dans un verre d'eau	◯	◯	Se sentir à l'aise

8

QUEL EST LE THÈME ABORDÉ DANS LE MONS MEMORIAL MUSEUM ? ENTOURE LA BONNE RÉPONSE :

A. L'histoire de la mémoire montoise, de l'Antiquité à nos jours

B. L'histoire militaire de la région de Mons, du Moyen Âge au 20e siècle, en mettant l'accent sur les deux guerres mondiales

C. L'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la deuxième moitié du 20e siècle

QU'AS-TU RETENU DE TA VISITE ET/OU DU CAHIER PÉDAGOGIQUE ?

NOTES

SOLUTIONS

1. A. (1) – B. (2) – C. (3) – D. (4) – E. (5) – F. (6) – G. (7)

2. A. (1) – B. (3) – C. (4) – D. (2)

Les 3 étages supérieurs de la pyramide doivent être coloriés.

3.
A. (3) – (9)
B. (4) – (6) – (11) – (14)
C. (2) – (8)
D. (5) – (7) – (10) – (13)
E. (1) – (12)

4. Il s'agit du métal et du verre (3 et 6).

5. A. faux – B. vrai – C. faux – D. faux – E. vrai – F. vrai – G. vrai – H. vrai

6. C

7.
Nager entre deux eaux
Être indécis

Se sentir comme un poisson dans l'eau
Se sentir à l'aise

En avoir l'eau à la bouche
En avoir très envie

Marin d'eau douce
Une personne sans expérience

Tomber à l'eau
Ne pas/plus être possible

Mettre de l'eau dans son vin
Se montrer plus modéré, s'adoucir

Il faut se méfier de l'eau qui dort
Les apparences sont parfois trompeuses

Se ressembler comme deux gouttes d'eau
Être identiques

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase
Trop, c'est trop !

Se noyer dans un verre d'eau
Ne pas pouvoir faire face à une difficulté, même petite

8. B

Gratuit

1er mai 2023

De nombreux châteaux ouverts

Des visites et animations pour petits et grands

Un jeu de piste

3e édition

La vie de château en famille

Infos : 085 27 88 80
www.journeesdupatrimoine.be

Wallonie patrimoine AWaP

MSW

PUBLICATION GRATUITE

SECRÉTARIAT DES JOURNÉES DU PATRIMOINE
Agence wallonne du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
B-4540 Amay

085 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be

ÉDITEUR RESPONSABLE
Annick Fourmeaux
Directrice générale SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
Rue du Moulin de Meuse, 4
B-5000 Beez

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
Emmanuel van der Sloot

IMPRESSION
Picking Graphic

Dépôt légal : D/2023/14.407/20
ISBN : 978-2-39038-173-0

Wallonie patrimoine AWaP

9 782390 381730